

# Assemblée Générale Ordinaire

## Dimanche 8 juillet 2018 à 10H30.

### Compte rendu.

La séance débute à 10h40.

### Examen des pouvoirs

Les pouvoirs reçus sont examinés : Les 11 pouvoirs examinés sont conformes et retenus.

Le nombre total de votants est de **25** soit 14 adhérents et 11 pouvoirs. Pour 34 adhérents (dont 7 nouveaux en 2018), le quorum est atteint.

Selon les statuts de l'APÉSAK, tous les votes se font à main levée.

### Quitus du CR de l'A.G. du 1<sup>er</sup> juillet 2017. {Approuvé à l'unanimité : 25 voix}

Remerciements :

- \* Aux nombreuses personnes présentes à cette assemblée générale,
- \* À Cathie, pour avoir animé avec brio les cours des mercredis soir,
- \* À ceux qui ont recopié leurs messages reçus pendant les séances,
- \* À ceux qui ont accepté d'animer certaines réunions,
- \* À tous les bénévoles qui ont participé aux différentes manifestations organisées par l'APÉSAK ou qui se sont impliqués dans la bonne marche de l'association,
- \* Aux gentils donateurs anonymes ou connus,
- \* À tous ceux qui contribuent à la convivialité en apportant boissons et gourmandises.

### Quitus du Bilan d'activités. {Approuvé à l'unanimité : 25 voix}

- Les réunions de l'année 2017-2018 ont commencé le vendredi 01/09/2017 et se sont terminées le vendredi 30/06/2018. Le calendrier fixé en deux parties (d'août 2017 à janvier 2018 et de février à juin 2018) a été respecté.
- Lors des séances d'« Initiation médiumnique » l'étude de la première partie de la soirée portait sur les Cours pratiques d'Éducation Médiumnique et pour celles de « Vibrations », sur les Cours théoriques d'Éducation Médiumnique.
- À chaque séance d'« Initiation médiumnique » ou de « Vibrations », les « Passes magnétiques » sont prévus et proposés à ceux qui en ont besoin. Merci aux l'Esprits Guides de la réunion désignent les médiums passistes.
- Sous la responsabilité de l'APÉSAK, les Spirités Francophones se réunissent grâce au programme Skype Internet pour l'Évangile au foyer (= lire et commenter un texte Spirite).
  - [Vibration à destination des habitants de la Terre le lundi de 21H00 à 22H00,](#)
  - [Vibration pour les Esprits souffrants et familiaux le mardi de 21H00 à 22H00,](#)Connexion au compte Skype = [pipino.jp](#) ou avatar = [Jean-Pierre\\_Pipino\\_47520](#)
- Jusqu'à fin juin 2018 Cathie animait une étude de la philosophie ESPS sur Skype deux mercredis par mois de 21H00 à 22h00. Préalablement à cette étude, les documents étaient transmis aux personnes désirant assister à cette réunion.
- Une équipe dédiée à l'assistance des Esprits souffrants se réunit une fois par mois depuis février 2017.
- Le Conseil Spirite Français, à travers le projet Convergence, nous proposons de poursuivre le travail d'analyse et de recoupement des informations obtenues grâce au monde spirituel par la psychographie pour

approfondir et actualiser, avec les connaissances d'aujourd'hui, les fondements de la doctrine Spirite. Notre association a recueilli des réponses aux 3 premières questions et un autre cycle est en cours.

- Le 29/07/2017 : Balade en Brulhois et Guyenne (Circuit de découvertes avec énigmes).
- Le 09/09/2017 : Forum des associations passageoises au centre culturel Le Passage.
- Les 16 et 17/09/2017 : 1er Congrès Spirite en Suisse à Klöten (Canton de Zurich).
- Le 24/09/2017 : Visite des sites mégalithiques à Pompiey et Réaup.
- Les 14 et 15/10/2017 : 1<sup>er</sup> Congrès du Conseil Spirite Français à Villefranche sur Saône (69).
- Les 28 et 29/10/2017 : 10<sup>ème</sup> Congrès Médecine et Spiritualité à Bruxelles (Belgique).
- Le 15/12/2017 : Veillée de Noël : tirage au sort des cadeaux et remise des prix à l'équipe gagnante de la Balade en Brulhois et Guyenne.
- Le 09/01/2018 : Envoi des vœux et du calendrier des réunions de février à juillet 2018.
- Le 19/01/2018 : Vœux du Maire aux associations passageoises avec repas.
- du 7 au 12/02/2018 : participation au salon Parapsy à Paris Porte de Champerret.
- Les 17 et 18/02/2018 : Rencontre fraternelle des Spiritistes au Passage d'Agen.
- Le 07/04/2018 : Conférence au centre Spirite Léon Denis de Colomiers (31), sur « Les maladies spirituelles » présentée par Anita B. (APES Paris).
- Le 18/04/2018 : Journée internationale du Spiritisme avec diffusion d'un film « Un monde meilleur » et conférence par Skype de Charles K. (pourquoi avoir choisi le 18 avril pour la journée internationale, plus rétrospective d'Allan Kardec à nos jours).
- Le 17/06/2018 : Envoi des convocations et de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire aux adhérents, aux sympathisants et aux participants sur Skype.

## Quitus du Bilan financier 2017-2018. {Approuvé à l'unanimité : 25 voix}

Sophie, la trésorière, vous prie de bien vouloir excuser son absence pour des raisons professionnelles.

Le président présente le bilan financier de l'exercice 2017-2018.

Grâce à une cotisation annuelle, Le Site host.fr sert à conserver le nom au Domaine public et à l'hébergement du site de l'APÉSAK. Cette cotisation est de 17,99 €, si le tarif devait augmenter considérablement, nous calculerons si cela vaut encore la peine d'y souscrire.

Les livres de l'APÉSAK, reçus en 2015 du Brésil, font l'objet d'un contrat dépôt-vente : après le décompte des divers frais, 50% des bénéfices doivent être au CSI (Conseil Spirite International). Pour l'instant aucun virement n'a été réalisé.

L'APÉSAK adhère :

- à UAsPA (Union des Associations Sportives et Culturelles du Passage d'Agen). Le montant de la cotisation est de 10,00 € par an. Les manifestations des diverses associations passageoises sont diffusées régulièrement par mail.
- au LMSF (Le Mouvement Spirite Francophone) pour un montant de 50,00 € par an.

### Recettes :

|            |  |                  |
|------------|--|------------------|
| 30/06/2017 | Report : (caisse : 57,12€ ; Banque : 944,58€ ; Livret : 7,46€) | 1 009,16 €       |
| 20/06/2018 | Adhésions 3017-2018  | 510,00 €         |
| 20/06/2018 | Dons anonymes  | 154,13 €         |
| 20/06/2018 | Tous repas   | 69,81 €          |
| 20/06/2018 | Ventes de livres   | 129,00 €         |
| 20/06/2018 | Remboursements divers  | 28,54 €          |
| 31/12/2017 | Intérêts sur Livret Bleu                                       | 0,05 €           |
|            |  | -----            |
|            | <b>Total des recettes</b>                                      | <b>1 900,69€</b> |

### Dépenses:

|            |                                 |          |
|------------|---------------------------------|----------|
| 20/06/2018 | Sorties organisées par l'APESAK | -87.27 € |
|------------|---------------------------------|----------|

|            |                                    |                  |
|------------|------------------------------------|------------------|
| 20/06/2018 | Assurance SMCL                     | -160,16 €        |
| 20/06/2018 | Cotisations 2018 LMSF              | -50,00 €         |
| 20/06/2018 | Frais bancaires                    | -36,00 €         |
| 20/06/2018 | Caution versée pour prêt de livres | -10,00 €         |
| 20/06/2018 | Courriers                          | 0.00 €           |
| 20/06/2018 | Imprimante                         | 0,00 €           |
|            |                                    | -----            |
|            | <b>Total des dépenses</b>          | <b>-343,43 €</b> |

Solde créditeur avant l'assemblée générale :

|            |  |                   |
|------------|--|-------------------|
| 30/06/2018 | Solde : (caisse : 72,66 € ; Banque : 1 477,02 € Livret : 7,51 €) | <b>1 557,26 €</b> |
|------------|--|-------------------|

Remercions Sophie qui s'occupe des comptes APÉSAK à distance, bien qu'elle habite Graulhet.

Jean B. arrive à 11h20. Il peut donc voter pour les mandats du Président et des membres du bureau. Le nombre de voix passe de 25 à 26 soit 15 adhérents et 11 pouvoirs.

## Mandat des membres du bureau, élection :

- Rappel des noms des membres du bureau = président, trésorier, secrétaire + 4 membres.
 

|                      |                |                       |
|----------------------|----------------|-----------------------|
| Président =          | Jean-Pierre P. | → rééligible en 2018, |
| Trésorière =         | Sophie S.      | → rééligible en 2019, |
| Secrétaire =         | Josette P.     | → rééligible en 2020, |
| Chargée d'Internet = | Josette P.     | → rééligible en 2020. |

### ♦ Membres de soutien :

Le rôle de ces membres est de suppléer l'équipe du conseil d'administration lors de décisions importantes urgentes à prendre en dehors des AG, par exemple l'acceptation des textes de convergence.

A la dernière AG, ont été élus pour un an renouvelable :  
 - Arlette B. - Patrick G. - Philippe L. - Sandrine Z.

Ces 4 membres se représentent à ce poste.

Faisons appel à d'autres personnes qui voudraient s'impliquer dans la vie de l'association, 3 candidatures viennent compléter la liste des membres de soutien :

- Jean B. - Maurice L. - Marie-Ange S.

### ♦ Election du Président. {Approuvé à l'unanimité : 26 voix}

Jean-Pierre P. se représente. Il n'y a pas d'autre candidat pour assurer cette fonction.

Jean-Pierre P. cède sa place à la table pendant l'élection du président, Deux assesseurs, M. L. et S. Z., sont désignés.

Le Président sortant est élu à l'unanimité. Celui-ci reprend alors la direction de la suite de l'Assemblée Générale.

## Symposiums et autres manifestations à venir.

- Le 08/09/2018 : forum des associations passageoises au centre culturel.
- Le 16/09/2018 à 15H00 : conférence avec Skype de Mauricette R. Centre « Résonance spirituelle » à Dunkerque (59) sur le Pardon = symbole de liberté, au Centre culturel Le Passage.
- Les 13 et 14/10/2018 : 2<sup>ème</sup> Congrès du Conseil Spirite Français et 2<sup>ème</sup> rencontre de l'Association française médico-spirite à Menton (06) Infos et résa : <https://www.conseil-spirite.org/congres2018/> .
- Les 20 et 21/10/2018 : 11<sup>ème</sup> Congrès Médecine et Spiritualité au Luxembourg Inscriptions = [congres.lmsf.org](http://congres.lmsf.org)
- novembre 2018 : Conférence de Leticia V. Centre d'études Spirités Léon Denis de Colomiers (31) sur Où, quand, comment et pourquoi étudier le Spiritisme ?

- Printemps 2019 : Visite probable de Rosenite A. de O. à l'APÉSAK un vendredi soir où le thème est Initiation médiumnique.
- 18/04/2019 : Journée internationale du Spiritisme : conférence débat à 18H00 sur Skype ; c'est un jeudi.
- Mai 2019 : 20<sup>ème</sup> symposium pour la Francophonie (USB) à Wégimont (Belgique) inscription = [www.spirite.be](http://www.spirite.be)
- Le 30/06/2019 ou le 01/09/2019 l'APÉSAK fête son 20<sup>ème</sup> anniversaire, voir sous quelle forme et lieu : Merci de nous indiquer comment vous souhaiteriez le fêter...
- Le 07/07/2019 : Assemblée Générale APÉSAK.
- JPP est aussi responsable de la diffusion des médias Spirités sous la tutelle d'EDICEI Europe : livres, DVD, CD ou Revues Spirités, vendus sur Internet par l'intermédiaire de PriceMinister, d'Amazon ou en direct.

## Questions diverses en discussion.

- Remplacement de Cathie pour faire les cours du mercredi soir sur Skype, 2 fois par mois. Pas de candidat. Cette réunion sera donc supprimée pour l'instant.
- Réunions Inter Centres - Diffusion de la Philosophie – Conférences (Christine L. ?). Autres (Maurice L. : vécu et expériences de géobiologie, les rêves ...).
- Le montant de la cotisation pour 2018-2019 est inchangé (15,00 € par an). Cette année, les cartes d'adhésion sont de couleur jaune clair.
- Par contre, le prix des repas va augmenter : pour les adhérents 12 € au lieu de 10 € et 14 € au lieu de 12 € pour les non adhérents
- Des livres ou DVD sont à votre disposition à l'APÉSAK. N'hésitez pas à les consulter et/ou les emprunter. Pour maintenir le sérieux et le suivi des médias empruntés, il est demandé une caution de 10,00 € pour chaque prêt, à toute personne qui n'est pas encore adhérente.
- Comme l'année passée, l'APÉSAK adhèrera à l'association UAsPA regroupant les associations passageoises jusqu'à 50 adhérents = cotisation annuelle de 10 € et au LMSF = cotisation annuelle de 50,00€.
- Chaque grand évènement organisé en local par l'association sera précisé dans la revue mensuelle de la Mairie du Passage d'Agen « Passage ACTU ».

## Organisation des réunions.

- Le remplacement du Président quand il n'est pas disponible (réunions à l'extérieur) est indispensable. Pour se familiariser avec cette pratique, il est demandé à tour de rôle d'être l'animateur d'une ou plusieurs séances.
- Rappel du sérieux, du respect, de la discipline, de la précision, du suivi, de l'assiduité et de la ponctualité pour toutes les réunions.
- Rencontres fraternelles trimestrielles : de 13H30 à 18H00 au siège de l'APÉSAK : (le 26/08/2018, le 14/10/2018, le 13/01/2019, le 07/04/2019 et le 30/06/2019).
- Les réunions d'études commencent à 19H55 précises. Merci de bien vouloir respecter cet horaire.
- Réunions le vendredi à 20H00 et à 21H00 (2 réunions à la suite = étude, puis ou « Initiation médiumnique » ou « Vibrations » ou « Assistance Spirite »).
- Réunion d'études avant Assistance Spirite 1 : ESPS tome I (reprise au début),
- Réunion d'études avant Initiation Médianimique : La médiumnité et sa pratique (traduit du brésilien),
- Réunion d'études avant Assistance Spirite 2 : commentaire 1 extrait de l'Évangile selon le Spiritisme,
- Réunion d'études avant Vibrations : Lecture et commentaire du livre Notre Pain.
- Les Passes magnétiques collectifs se feront avant les séances d'assistance et le dimanche.

- L'Évangile au foyer continue tous les mardis soir à 21H00 (y compris pendant juillet et août). Il est conseillé à chaque famille d'y consacrer 30 à 45 mn à dates et horaires réguliers.
- Le calendrier 2018-2019 sera communiqué mi-août aux adhérents et sympathisants par messagerie électronique sous la même forme que l'exercice précédent.

## Propositions.

- Visite sur une journée à St Vincent de Paul (40) ; à Espis (82) ; aux fontaines ou sources apaisantes proches d'Agen ou autre lieu - date à définir.
- Courant 2019, visite possible dans un haut lieu religieux sur un week-end : Ars sur Formans (01) = Curé d'Ars une nouvelle fois ; Bugarach (11) = Hermitage ; Châteauneuf de Galaure (26) = Marthe Robin ; ou autres à proposer.
- Pour les séances « Assistance Spirite », celui qui présente quelqu'un doit le connaître personnellement pour confirmer les ressentis des médiums. Il a la responsabilité du suivi et de l'entraide de la personne citée.
- Possibilité de changer le motif de la séance si les adhérents souhaitent des informations complémentaires sur un thème donné : mini conférence ou débat questions réponses, ...
- Si le calendrier des réunions est modifié, l'information est mise en ligne sur le site de l'APÉSAK : <http://www.apesak.fr>.

## Remarques et/ou suggestions.

- Prendre 5 mn avant de commencer pour rappeler les règles de la séance pour mieux se concentrer.
- Lorsque des adhérents ou sympathisants sont en soin dans les séances « Assistance Spirite », le principe est de ne pas énoncer des ressentis en direct mais cette personne peut interroger les médiums en aparté (vie privée à protéger).
- Que faire comme actions charitables ?

Si vous avez des points importants que vous souhaitez mentionner ou voir aborder, vous avez la parole pour lancer le sujet.

## Divulgateion.

Tout adhérent peut faire une conférence sur un thème Spirite, qui lui tient à cœur après accord des membres du bureau. La divulgation de la philosophie Spirite est très importante. Alors n'hésitez pas à en parler autour de vous ! Des dépliants du CSI sont à votre disposition.

Les membres du bureau n'oublient pas que sans vous, adhérents et sympathisants, l'association ne serait pas aussi agréable. Merci de nous avoir fait ce merveilleux cadeau d'assister régulièrement aux réunions et d'avoir progressé autant depuis votre première séance.

Merci de nous avoir écoutés.

La séance est clôturée à 11h55.

**A l'issue de l'assemblée générale, un apéritif et un repas sont servis dans la convivialité et la bonne humeur.**

## Signatures :

Le président  
jppno@sfr.fr  
**Jean-Pierre P.**

La trésorière  
apesak@sfr.fr  
**Sophie S.**

La secrétaire  
apesak@sfr.fr  
**Josette P.**

1<sup>er</sup> assesseur  
apesak@sfr.fr  
**Maurice L.**

2<sup>ème</sup> assesseur  
apesak@sfr.fr  
**Sandrine Z.**